

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COOKO »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan cocody deux-plateaux vallons, Lot 110, Ilot 110

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/04/2024 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 17/04/ 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COOKO »

Objet :

- Fournir des solutions et des services technologiques, techniques et marketing au secteur agricole, en particulier le cacao et le café, en mettant fortement l'accent sur la réduction du travail des enfants, l'amélioration du niveau de vie des agriculteurs et la réduction de la dégradation de l'environnement,
- Réaliser des services logistiques dans le secteur du café et du cacao,
- Détenir et acquérir des participations dans des entreprises nationales et étrangères ayant le même objet ou un objet comparable et créer de telles entreprises ainsi qu'établir des succursales nationales et étrangères,
- Et de faire toutes autres choses licites qui sont ou seront accessoires ou propices à la réalisation des objectifs ci-dessus.

Il est déclaré par la présente qu'aucune des clauses ou sous clauses ci-dessus ou les objets qui y sont spécifiés, ni les pouvoirs ainsi conférés ne seront considérés comme subsidiaires ou accessoires aux objets mentionnés dans une clause ou sous clauses précédente ou dans une clause ou sous clauses suivante. et la Société aura tous les pouvoirs pour exercer tout ou partie des pouvoirs conférés par toute partie des clauses ou sous clauses ci-dessus.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- La prise de participation de la Société dans toutes entreprises ou Sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody deux-plateaux vallons, Lot 110, Ilot 110

Dirigeant(s) M KONAN PIERRE-ALAIN DOMINIQUE AMANY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03913 du 25/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24137/GTCA/RC/2024 du 25/04/2024

